

LA GAZETTE

DE CAMPAGNE



NOVEMBRE 2021

Table des matières

1) Le mot du Maire	3
2) Projet de restauration de la Salle communale & Mairie	4
3) Eglise	6
4) Projet de restauration de l'église	7
5) Cimetière	8
6) Nettoyage de la Vézère	8
7) Fibre optique	9
8) Boîte à lettres	9
9) Elagage	10
10) Urbanisme / Chemins / Routes / Ruisseaux / Bois	10
11) Achat d'un terrain pour le Parking du Bourg	12
12) Zones inondables (ZPPRI)	13
13) Termites	14
14) Plantation de fleurs et création de massifs	14
15) Défense incendie	15
16) Installation d'un boulanger et d'un maraicher bio	15
17) Défibrillateur	16
18) Préservation & transmission du petit patrimoine	16
19) Restitution de l'inventaire du patrimoine	18
20) Ouverture d'un parcours Terra Aventura	19
21) Milieu associatif & culturel	19
22) Maison France Service – Le Buge	21
23) Poubelles - Déchets	22
24) RLPI	23
25) Communauté de communes	23

1) **Le mot du Maire**

- C'est encore dans un contexte compliqué lié à la COVID 19 que nous avons passé la période estivale ; Cette épidémie aura et continue de perturber toutes les activités, qu'elles soient économiques ou de loisirs.
- La réglementation aura notamment pesé lourd sur le fonctionnement des établissements de restauration, laissant par exemple Campagne sans bars pour ses habitants et les nombreuses personnes sortant du château, ceci depuis la mise en place du pass sanitaire.
- Pour autant, la saison touristique a tout de même été globalement bonne, avec une fréquentation des sites généralement en hausse ; Celle du « Domaine de Campagne » devrait avoisiner les 55 000 personnes en 2021.
- Aujourd'hui, même si on ne peut encore dire comment évolueront les choses, grâce à l'avancement de la campagne de vaccination probablement, la situation semble s'améliorer, dans notre secteur géographique tout au moins.
- Il nous faudra certainement encore patienter des mois avant de sortir définitivement de cette pandémie, mais il est important de reconnaître que nous avons la chance d'être dans un secteur privilégié...
- Depuis le début de la crise sanitaire, la Mairie de Campagne n'a pas cessé de fonctionner et d'être ouverte au public.
- Les différents et nombreux travaux, projets et actions prévues ont pu être menés à leur terme.
- Si nous essayons de maintenir la population informée via la newsletter et les réseaux sociaux, cette Gazette me paraissait être un complément nécessaire, accessible à tous, afin de vous présenter ce qui a été réalisé, ce qui est en cours et ce qui est à venir dans notre petite commune.

Thierry PERARO

2) Projet de restauration de la Salle communale & Mairie

➤ Etat des lieux :

- La « petite classe » a été « rénovée » et agrandie en 2019.
- Depuis, de nombreuses réunions y sont organisées et cela permet également à des associations d'y réaliser différentes activités :
 - L'ASEPT y organise des cours de gymnastique ainsi que des ateliers mémoire dédiés aux seniors.
 - La Petite maison, un accueil pour les familles avec de petits enfants.



- Pour autant, cette salle est relativement petite et peu fonctionnelle, est un gouffre énergétique, ne dispose pas d'un bloc sanitaire adapté et d'une cuisine permettant d'organiser des repas ou des fêtes de famille ; Dans l'état, cette salle peut difficilement être mise à disposition des habitants de la commune pour y organiser quoi que ce soit...
 - La Mairie est ancienne et a beaucoup souffert ; Elle est désormais inadaptée à son utilisation et a grand besoin d'être repensée et rénovée.
 - Comme déjà évoqué dans la dernière gazette, c'est pour cela que la Mairie a lancé un vaste projet de rénovation et de réhabilitation du bâtiment.
- ### ➤ Objectif du Projet :
- **Salle** : Restauration de l'ensemble du bâtiment afin d'y créer une salle communale avec cuisine, une zone de stockage pour le matériel du Comité Des Fêtes et une zone sanitaire aux normes. L'isolation du bâtiment et son mode de chauffage seront eux aussi repensés et refaits à neuf.

3) Eglise

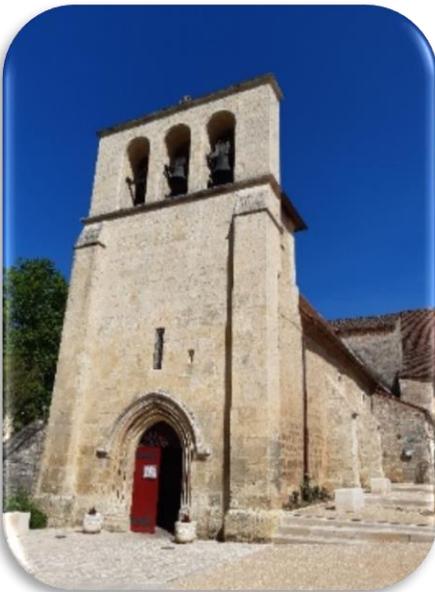


➤ Durant le premier semestre 2021, divers travaux ont été réalisés.

➤ L'intérieur de l'église a fait l'objet d'une rénovation en matière d'électricité avec la mise en place d'un nouvel éclairage dans la nef.

➤ En extérieur, les travaux ont consisté en la remise en peinture des portes du portail occidental et de la sacristie.

➤ Des protections contre les pigeons (filets) ont également été mises en place car ces oiseaux avaient envahi les combles de l'église et du château.



➤ Il est aussi important de rappeler que l'entretien & l'embellissement intérieur de l'église sont réalisés par des bénévoles de la paroisse, que la Mairie tient particulièrement à remercier pour leur implication et la qualité de leur travail.

4) Projet de restauration de l'église

- Le projet de restauration générale de l'église a débuté en 2017 avec la réfection des toitures et maçonneries de la nef et du clocher.
- La deuxième tranche de travaux portera quant à elle sur la réfection des maçonneries, charpentes et couvertures du chœur et des chapelles. (Une troisième tranche viendra clôturer le projet avec la rénovation de l'intérieur de l'église.
- Le financement des travaux de la deuxième tranche, d'environ 200 000 €, sera en partie subventionné par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Département et la Région.
- Une fois ces subventions déduites, le reste à charge pour la commune est estimé à environ 50 000 €.
- Pour financer ce montant, la Mairie a décidé de faire appel au Mécénat des particuliers et des entreprises à travers le lancement d'une souscription auprès de la Fondation du Patrimoine, organisme à but non lucratif, reconnu d'utilité publique.
- En complément, il est également question de créer une association pour la sauvegarde et la mise en valeur de cet édifice inscrit au titre des monuments historiques ; La réduction d'impôts pour les donateurs sera alors de 66% du montant versé à cette association.
- Enfin, il est aussi possible de faire des legs à la Mairie en demandant que la somme versée soit affectée à la rénovation de l'église ; C'est dernièrement ce qu'a fait feu Mme Lainé, qui, à sa mort a légué 6800€ à la Mairie pour la restauration de l'église.
- Cette somme fera partie intégrante du budget alloué à cette prochaine tranche de restauration et à ce titre, le conseil Municipal tient vivement à remercier Mme Lainé pour son geste.
- Une fois toutes les informations réunies et l'association constituée, la Mairie organisera une grande présentation du Projet à destination des habitants et futurs donateurs.

5) Cimetière



Le columbarium a été agrandi avec la construction d'un nouveau monument, ce qui porte la capacité de 4 à 13 emplacements.

Nous avons également créé un jardin du souvenir.

Enfin, la création d'un ossuaire est en cours.

- La reprise de nombreuses concessions en état d'abandon est elle aussi en cours.

6) Nettoyage de la Vézère



- Comme tous les ans, la Communauté de Commune Vallée de l'Homme a organisé le nettoyage de la Vézère et de ses berges. Cette opération, réalisée par des bénévoles, a eu lieu le 11 septembre 2021.
- Quelques Campagnards ont participé à cette action plus qu'utile au regard des volumes de déchets récupérés...

7) Fibre optique

- Le projet d'installation de la fibre optique au pied de chaque propriété habitée de Campagne (FTTH) est porté par Périgord Numérique et avance bien.
- L'emplacement du futur SRO (Sous Répartiteur Optique), pièce maîtresse de l'installation, a été défini en septembre 2021, près du carrefour Route du Coux.
- L'entreprise NGE a été retenue pour réaliser les travaux sur notre commune et la première étape de repérage, de dimensionnement et de calage a été réalisée en collaboration avec la Mairie.
- Après une longue période d'étude, la Société NGE reviendra sur la commune mi 2022 afin de finaliser le projet et réaliser tous les repérages physiques de câbles, gaines, boîtiers...

8) Boîte à lettres



- La Boîte à lettres communale, placée depuis 60 ans le long de la Route Départementale était située dans un endroit trop dangereux. De plus, celle-ci était trop petite et ne permettait pas d'y insérer des courriers format A3.
- Elle a été avantageusement remplacée par une grande boîte à lettres, située sur le Parking des Marquises, à un endroit accessible en toute sécurité.

9) Elagage

- Il y a des routes et chemins sur la Commune où les fourgons et camions ne peuvent plus passer, ou alors si ce n'est avec de grandes difficultés...
- En effet, les arbres et autres végétations envahissent les routes, les rendant ainsi inaccessibles à certains véhicules, dangereuses, humides et favorisant leur dégradation.
- **Il est rappelé que les propriétaires riverains ont pour devoir d'entretenir les abords des routes et chemins publics.**
- Trop souvent encore, les services de la Mairie ou les pompiers sont obligés de venir couper des arbres morts appartenant à des privés, en travers des routes et chemins.
- **Aussi, la Mairie demande à tous les propriétaires concernés de bien vouloir faire le nécessaire au plus vite.**
- Des rencontres avec certains propriétaires concernés ont déjà eu lieu afin d'expliquer la nécessité et l'obligation de ces actions d'élagage (elles vont se poursuivre avec les autres propriétaires riverains) et des travaux sont en cours ou vont débiter.

- Nous vous rappelons également que l'obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé s'applique aux propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts. Cette opération doit être réalisée autour de votre habitation sur une profondeur de 50 mètres.

10) Urbanisme / Chemins / Routes / Ruisseaux / Bois

- **Urbanisme :**
 - 2021 aura encore été une année riche en demandes de travaux, demandes de permis de construire, achats et ventes de biens.
 - 11 Certificats d'Urbanisme
 - 4 Permis de construire
 - 21 Déclarations Préalables
 - 9 ventes de maison
 - Plusieurs dossiers présentés au Guichet unique.

- La Mairie vous rappelle que des attestations de début et de fin de travaux sont obligatoires et qu'elles doivent être envoyées à la Mairie.
- Ces attestations sont systématiquement demandées en cas de vente de maisons et propriétés.
- Un contrôle sur les 5 dernières années est en cours et des lettres de relances commencent à être envoyées.

➤ **Etat civil :**

- 2021 → 4 décès et 1 naissance.

➤ **Chemins :**

- Le Chemin du Terme s'est déplacé au fil du temps et n'était plus positionné sur le tracé sur lequel il avait été cadastré.
- Afin de corriger les choses, la Mairie vient de terminer l'acquisition de plusieurs morceaux de terrains que les divers propriétaires ont bien voulu nous céder à titre gracieux, ce pourquoi le Conseil Municipal tient à remercier M. Soubier et Pénicaud.

➤ **Chemins forestiers :**

- Une grosse opération de reprise / réparation / élagage des chemins a été réalisée par les chasseurs de la « Société communale de chasse de Campagne » sur les zones de Pourroux, Ménard, Le grand bois...
- La commune a acheté les cailloux et les chasseurs, à l'aide de tracteurs et d'engins de chantier, les ont mis dans les chemins afin de recarrosser les pires endroits.
- La Mairie remercie vivement les participants et espère qu'une telle opération pourra être reconduite vu le nombre de chemins forestiers sur la commune, en mauvais état parfois.



➤ **Voirie**

- Les traditionnelles opérations de goudronnage et de reprise de voirie ont été réalisées cet été pour un montant avoisinant les 20 000 €.
- Pour mémoire, la longueur de voirie classée sur la commune est de 22 km.
- La Route du Peyrat, qui en avait bien besoin, a été entièrement refaite et regoudronnée sur sa partie supérieure.
- Les opérations de fauchage des banquettes et des talus ont été réalisées 2 fois cette année. (3 fois prévu pour 2022)
- La vitesse a été réduite à 50 Km/h dans le lieu-dit de Bellot.
- La limitation à 50 Km/h Route du Peyrat a été déplacée afin d'y intégrer la plateforme poubelle.
- Des drainages et tranchées d'évacuation d'eau ont été réalisées Route de la Guillarmie et Parking de l'école.

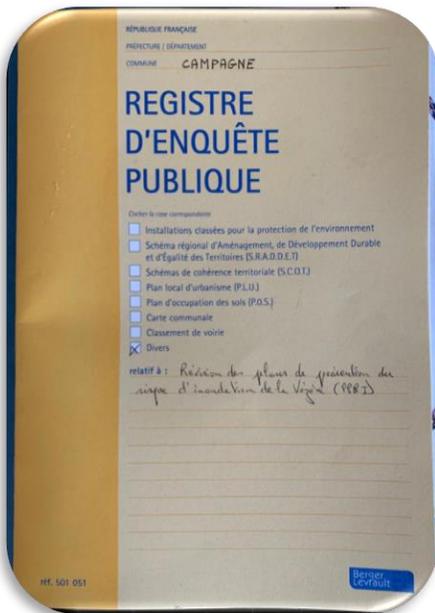
11) **Achat d'un terrain pour le Parking du Bourg**

- Face à un Domaine de Campagne (avec son Château) qui accueille plus de monde tous les ans, (environ 55 000 en 2021) la Commune de Campagne ne dispose que d'un parking de 25 places !
- Nous nous dépannons aujourd'hui avec un parking provisoire, installé sur le tracé de la déviation, mais nous serons bientôt de nouveau confrontés au problème de places de stationnement pour le Bourg.



- Afin d'agrandir notre parking, la Mairie a décidé d'acheter la parcelle qui jouxte ce dernier. Cette parcelle appartient aux nombreux descendants (*au moins 14*) du marquis, ancien propriétaire, et une procédure d'acquisition particulière a été lancée avec l'appui des services du Département.
- Le coût de cette parcelle constructible est de 36 600 €, les démarches sont en cours, l'enquête publique devrait débuter fin 2021 et l'acquisition devrait se finaliser début 2023.

12) Zones inondables (ZPPRI)



➤ Compte tenu du changement climatique, de la récurrence des tempêtes, coup de vent et fortes pluies constatés ces dernières années, un nouveau zonage relatif aux zones inondables est en train d'être mis en œuvre sur la Vallée de la Vézère.

➤ Le nouveau zonage, désormais basé sur la crue centennale (celle de 1960), modifie profondément les choses pour la commune de Campagne.

➤ Après analyse du projet présenté par la DDT, le Conseil Municipal a détecté une erreur dans le zonage proposé et a demandé des modifications à la Préfecture par voie de délibération et auprès du commissaire enquêteur lors de l'enquête publique.

- Cette enquête publique est toujours en cours et vos remarques peuvent être enregistrées à la Mairie jusqu'au 13 novembre 2021.

13) Termites

- 2 foyers de termites ont été détectés dans des maisons de Campagne.
- Certains se souviennent du fléau que cela avait été il y a 30 ans environ, aussi, merci à tous de regarder vos toitures et éléments en bois.
- **En cas de détection, une déclaration est obligatoirement à faire à la Mairie dans le mois suivant la découverte du foyer.**
- Comme la loi l'impose, le Conseil Municipal a transmis à la Préfecture les zones touchées et il y aura très certainement des obligations de faire réaliser des diagnostics sur les habitations proches...

14) Plantation de fleurs et création de massifs



- Plusieurs massifs de fleurs et plantes vivaces ont été créés afin d'embellir et d'aiguayer le village :
 - Un grand massif qui part du lavoir du Bourg et longe la Route des Eyzies.
 - Plusieurs massifs autour de la Place de l'église en remontant jusque dans le carrefour.
 - Un grand massif devant la Mairie.
- La Mairie tient à remercier les personnes qui ont participé à cette opération en nous offrant des plants pour garnir nos massifs.
- L'objectif est désormais de poursuivre cette démarche d'embellissement dans tous les lieux dits de la commune.
- Les personnes ayant des idées peuvent se manifester à la Mairie.

15) Défense incendie



La raison, les étés chauds et les périodes de sécheresses récurrentes nous amènent à être très vigilants quant aux risques d'incendies.

Aussi, afin de compléter notre dispositif, la Mairie a fait installer une nouvelle borne incendie à Fongibe.

16) Installation d'un boulanger et d'un maraîcher bio

- Deux boulangers, Denis Juge et Orian Veneault, passionnés de pain traditionnel au levain, viennent d'installer un micro fournil au Séchoir de Campagne. Si un magasin n'est pas encore d'actualité, ils ont prévu de débiter par des livraisons le vendredi soir de 18H00 à 18H30 sur le Parking des Marquises, à compter du 12 novembre 2021.
- A compter du 11 janvier 2022, ce sera le tour de la création d'une AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) dans la commune.
- Tous les mardis soir (entre 18H30 et 19h30) vous pourrez alors venir chercher un panier composé de légumes, de fruits, de pains et autres sur le Parking des Marquises ; Un excellent rendez-vous pour consommer mieux et soutenir des producteurs locaux.
- Pour être tenu au courant, vous pouvez les contacter sur fournil.vagabond@gmail.com ou au 06.79.24.25.15



17) Défibrillateur

- La Mairie a fait l'Acquisition d'un deuxième défibrillateur. Celui-ci a été installé devant la Mairie, à proximité de la Salle communale.
- Pour mémoire, le premier défibrillateur est installé « Place de l'Eglise ».
- La Mairie a prévu d'organiser des formations au secourisme et à l'utilisation de ces défibrillateurs pour tous les campagnards intéressés dès que cela sera rendu possible...



18) Préservation & transmission du petit patrimoine

- Le 31 janvier 2020, la vallée de la Vézère a été labellisée Grand Site de France pour préserver les paysages tout en développant durablement le territoire. 35 communes sont concernées, réparties sur 4 communautés de communes dont Campagne. Dans le cadre de l'axe 2 du programme d'actions sur les problématiques d'architecture, d'urbanisme et de patrimoine bâti, le Grand Site de France Vallée de la Vézère a lancé une action de préservation et de transmission du patrimoine vernaculaire du territoire.
- L'enjeu est de préserver les « petits patrimoines de pays » (lavoirs, croix, cabanes en pierres sèches, fours, etc.) et de les valoriser afin de les transmettre aux générations futures.
- En majorité privé, ce patrimoine est en danger faute d'entretien. Des associations locales et des communes œuvrent déjà pour recenser et préserver ce patrimoine. Une forte volonté locale émerge pour accélérer la préservation de ce patrimoine qui souvent fait appel à des savoir-faire comme les artisans de pierres sèches.

- Avant de préserver, il faut inventorier. Sur le territoire du Grand Site Vallée de la Vézère, 1065 éléments de patrimoine vernaculaire sont recensés. Mais l'inventaire actuel ne répertorie pas l'ensemble du patrimoine vernaculaire du territoire et présente des niveaux d'informations différents selon les patrimoines et les communes. D'avril à octobre 2021, à Campagne, comme dans toutes les communes du Grand Site, la mise à jour de cet inventaire a été menée par le Pôle d'interprétation de la Préhistoire des Eyzies. En complément, il réalise aussi un travail de recensement des toitures en lauze et des gisements potentiels de lauze, pour enclencher une action future autour du savoir-faire de la lauze.
Des actions de préservation ont déjà été entreprises sur le territoire de la commune, par exemple :

- La Fontaine de la Vergnolle



Avant



Après

- Les Lavoir & Fontaine du Muscle



19) Restitution de l'inventaire du patrimoine



➤ La Région Nouvelle-Aquitaine, avec le soutien de la municipalité de Campagne, réalise depuis le mois de juillet l'inventaire du patrimoine architectural et paysager de la commune de Campagne. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une étude plus large sur l'ensemble de la vallée de la Vézère, visant à retracer l'histoire de ce vaste territoire du Moyen âge à la fin de l'époque contemporaine.

➤ Xavier Pagazani, chercheur au service régional du Patrimoine et l'Inventaire, et Fanny Girard, élève conservatrice du patrimoine,

ont mené un travail de terrain en appliquant la méthodologie de l'Inventaire Général du Patrimoine Culturel créé par André Malraux en 1964. Couplant des analyses architecturales réalisées sur place à un travail de recherche en archives, ils retracent l'histoire de la commune de Campagne à partir de ses bâtiments et de leurs évolutions, des monuments les plus remarquables aux bâtiments les plus modestes, du château et de l'église à la ferme, au puits, à la cabane en pierre sèche ou à la croix de chemin.

- **Les résultats de leur étude seront présentés lors d'une conférence organisée le vendredi 10 décembre à 18h au Château de Campagne.**
- Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de la conférence pour prolonger ce moment convivial.

20) Ouverture d'un parcours Terra Aventura



- Tèrra Aventura est un jeu de géocaching qui se réalise grâce à une application smartphone gratuite. C'est une chasse aux trésors de quelques kilomètres dans la forêt et sous le rocher qui permet de jouer et de découvrir le territoire, le patrimoine local et ses anecdotes.
- Ce jeu gratuit a amené environ 15 000 personnes à Campagne en 2021 et permet, en plus de faire découvrir la forêt de Campagne, de faire fonctionner l'hôtellerie et les restaurants ainsi que les sites voisins.

21) Milieu associatif & culturel

- Après une année 2020 quasi blanche pour les manifestations à Campagne, 2021 nous a laissé la possibilité d'en organiser quelques-unes.
- Le Comité des fêtes a organisé :
 - Une murder partie (jeu autour d'une énigme se déroulant au XIXème siècle dans le Parc du Château - 70 joueurs).



- Un repas et un vide grenier en juin pour la fête de la Saint Jean.
- Un Pique-nique gourmand avec soirée ciné-passion en juillet.
- Un vide grenier en septembre.



- Le 17 octobre 2021, une Randonnée pédestre dans le cadre d'« Octobre rose », au profit du dépistage du cancer du sein.

Celle-ci a rassemblé une cinquantaine de personnes, que nous remercions pour leur générosité au profit de la ligue. Nous espérons cependant une plus grande participation l'année prochaine, des campagnards notamment...

- Les chasseurs quant à eux ont pu sauver une partie de la saison de chasse, essentielle dans la régulation des animaux au regard des cultures.
- La compagnie d'archers « Les Jacquou » qui est désormais une association campagnarde a fêté ses 20 ans le 17 octobre 2021.
- Notre petite salle communale a accueilli plusieurs séances de « Sports séniors » avec l'ASEPT, des cours de gym, des Ateliers MSA, et maintenant des Ateliers mémoire.
- La création d'un Club de théâtre est toujours dans les esprits, en espérant que celui-ci verra le jour dès que la situation sanitaire le permettra...

- A Campagne, on ne peut parler de culture sans y associer tout ce qui se passe dans le Parc du Château. (Concerts, Théâtres, spectacles, expositions, jeux...) avec un programme encore fortement réduit en 2021.
- La saison s'est clôturé en septembre par une journée Sport Séniors.



- Heureusement, le Parc a pu rester ouvert quasi toute la saison avec une exposition temporaire dans le château et une bonne fréquentation.
- Le temps passe et il sera bientôt temps d'installer les décorations de Noël. Comme chaque année, nous ferons appel aux bénévoles pour ce rassemblement qui se fait toujours dans la joie et la bonne humeur.

22) Maison France Service – Le Bugue

- La Communauté de Communes Vallée de l'Homme vient d'ouvrir une nouvelle antenne « France service » au Bugue, Rue du Jardin Public.
- Les habitants des communes environnantes peuvent accéder à cette antenne pour être accompagnés dans leurs démarches du quotidien.
- Trois agents France services ont été formés pour apporter des réponses à visage humain telles que l'immatriculation de véhicules, les demandes relatives aux Aides personnalisées au logement (APL), carte grise, RSA, impôts, permis de conduire, etc.
- Les agents sont également formés pour pouvoir accompagner les citoyens dans l'utilisation d'outils informatiques et dans leurs besoins numériques comme la création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création d'identifiants pour accéder au service public en ligne, etc.

23) Poubelles - Déchets



Le Bourg



La Vergnolle



Le Muscle Avant & Après

Comme vous le savez tous, le nouveau système de collecte du SMD3 a nécessité la mise en place de nouveaux containers.

Dans ce contexte, Campagne a su garder ses 3 plateformes avec un nombre de containers suffisants.

Les plateformes du Bourg et de la Vergnolle ont été correctement installées, sont généralement très propres (plus qu'avec les anciens containers !) et les usagers respectent les lieux, même si ce n'est pas toujours facile.

En revanche, la plateforme du Muscle était inadaptée et un petit nombre d'usagers s'appliquait à ne pas respecter les règles et à laisser l'endroit dans un état pitoyable.

La plateforme a été entièrement repensée et refaite ; les containers sont désormais en ligne et il est plus facile de se garer devant. Ces travaux ont nécessité l'acquisition de surface supplémentaire et le Conseil Municipal tient à remercier Mme Franck et M. du Commun pour le don de ce terrain.

Malgré cela, le comportement de certains, qui continuent à prendre cet endroit pour une déchèterie, nuit à tous !

La Mairie tient à rappeler que les propriétaires des déchets laissés à proximité des containers sont systématiquement recherchés et que des dépôts de plaintes en gendarmerie s'en suivent...

24) RLPI

- Le RLPI, « Règlement Local de Publicité Intercommunautaire », applicable depuis le 24 juillet 2020, a pour objectif de contrôler et limiter l'apparition de panneaux publicitaires un peu partout, notamment en mettant en place une signalétique plus efficace et plus équitable.
- A noter que la majorité des panneaux publicitaires situés sur la commune de Campagne ne sont pas conformes à la réglementation et sont à retirer ; Seuls certains d'entre eux pourront être remplacés par des réglettes appelées de SIL.



- A ce titre, l'étude lancée par la Communauté de Commune et la Mairie sur la « SIL » est en phase finale. Celle-ci est dédiée à toutes les entreprises liées au tourisme, qui sont appelées à se rapprocher de la Mairie pour la mise en place de ce nouveau mode de communication.

25) Communauté de communes

- Une des dernières réalisations de la Communauté de communes dont des Campagnards peuvent bénéficier est le nouveau Gymnase du Bugue, qui est désormais ouvert et opérationnel. Celui-ci sert bien évidemment au collège, mais aussi aux associations locales qui l'utilisent en dehors des horaires réservés aux scolaires.
- Comme vous le savez déjà, Campagne fait partie des communes incluses dans le Grand site de France « Vallée de la Vézère » et nous avons eu la chance cette année d'accueillir en septembre la Fête du Grand Site de France dans l'enceinte du Château.
- D'autre part et comme déjà évoqué, rappelons que c'est la Com-Com qui a financé les travaux de renforcement et de revêtement de la Route du Peyrat. Les travaux de préparation réalisés en 2020 avaient coûté 37 000€ et ceux de renforcement réalisés en 2021 ont coûté 67 800 €, soit un total de 104 800€ HT et de 125760 TTC.
- Enfin, en 2020 & 2021, la Com-Com aura apporté des aides à de nombreuses entreprises de la Vallée de l'Homme, en difficulté suite au Covid. (Environ 100 000€)

**J'❤
CAMPAGNE**